



# ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF  
Cent seizième session  
Point 5.4 de l'ordre du jour provisoire

EB116/8  
7 avril 2005

## Prochaines sessions du Conseil exécutif et de l'Assemblée de la Santé

### Rapport du Secrétariat

#### CENT DIX-SEPTIEME SESSION DU CONSEIL EXECUTIF

1. L'article 26 de la Constitution de l'OMS stipule que « Le Conseil se réunit au moins deux fois par an et détermine le lieu de chaque réunion. ». L'article 5 du Règlement intérieur du Conseil précise que le Conseil « fixe, à chaque session, la date et le lieu de la session suivante. ».
2. Il est proposé de convoquer la cent dix-septième session du Conseil exécutif le lundi 23 janvier 2006 au Siège de l'OMS à Genève et de clore la session au plus tard le samedi 28 janvier 2006.

#### CINQUANTE-NEUVIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

3. Aux termes de l'article 13 de la Constitution de l'OMS, « L'Assemblée de la Santé se réunit en session ordinaire annuelle ... ». L'article 14 stipule en outre que « L'Assemblée de la Santé, lors de chaque session annuelle, choisit le pays ou la Région dans lequel se tiendra sa prochaine session annuelle, le Conseil en fixant ultérieurement le lieu. ». Conformément à l'article 15, « Le Conseil ... arrête la date de chaque session annuelle ... ». Dans sa décision WHA30(xvi), la Trentième Assemblée mondiale de la Santé a prié le Conseil exécutif de fixer également la durée de chaque session.
4. Si la Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé décide que la Cinquante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé se tiendra en Suisse, il est proposé de convoquer la Cinquante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé le lundi 22 mai 2006 au Palais des Nations à Genève et de clore l'Assemblée au plus tard le samedi 27 mai 2006.

**MESURES A PRENDRE PAR LE CONSEIL EXECUTIF**

5. Le Conseil souhaitera peut-être envisager d'adopter les décisions ci-après :

Le Conseil exécutif a décidé que sa cent dix-septième session s'ouvrirait le lundi 23 janvier 2006 au Siège de l'OMS à Genève et prendrait fin au plus tard le samedi 28 janvier 2006.

Le Conseil exécutif a décidé que la Cinquante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé se tiendrait au Palais des Nations à Genève et qu'elle s'ouvrirait le lundi 22 mai 2006 et prendrait fin au plus tard le samedi 27 mai 2006.

= = =